

## CONSEIL DE QUARTIER DISTRICT 7 | LEMOINE ET BAIE-CARRIÈRE

# Compte rendu

Séance du 13 mai 2026 à 19 h à la Salle du conseil de l'hôtel de ville de Val-d'Or

### PRÉSENCES :

Mme Cathy Elliott Morneau, conseillère municipale district no. 7, présidente du conseil de quartier

Mme Fanny Gervais, conseillère de quartier  
M. Michel Plouffe, conseiller de quartier  
M. Richard Thouin, conseiller de quartier

### ABSENTS :

M. Régis Côté, conseiller de quartier  
M. Tom Surprenant, conseiller de quartier  
Poste vacant (1)

### INVITÉS :

M. Vincent Pichette, Sûreté du Québec

**ASSISTANCE** : 8 personnes

---

### 1. Ouverture de la séance et mot de bienvenue

La présidente du conseil de quartier, Mme Cathy Elliott Morneau, souhaite la bienvenue aux gens présents. Elle procède ensuite à l'ouverture de la séance à 19 h 05.

### 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

La présidente procède à la lecture de l'ordre du jour. Il est proposé par M. Richard Thouin de l'adopter, tout en gardant le point *varia* ouvert au cours de la séance.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**RÉSOLUTION LBC2026-05-01**

### 3. Lecture, suivis et adoption du compte rendu de la séance du 18 février 2026

La présidente passe en revue le compte rendu de la dernière assemblée. Il est proposé par Mme Fanny Gervais de l'adopter.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**RÉSOLUTION LBC2026-05-02**



**4. Élection au conseil de quartier : poste(s) à combler**

- a. Renouvellement des mandats :** Le mandat de plusieurs conseillers de quartier étant arrivé à échéance, la présidente vérifie leur intérêt à le renouveler.  
Mme Fanny Gervais, M. Richard Thouin et M. Michel Plouffe confirment leur intention de poursuivre leur implication. Leur mandat est renouvelé pour une durée de deux ans.  
Bien qu'absent à la rencontre, M. Régis Côté avait auparavant signifié son intention de renouveler son mandat. Il est convenu de renouveler celui-ci pour une période de deux ans.
- b. Élection :** Un poste de conseiller de quartier étant vacant, la présidente invite les personnes intéressées à soumettre leur candidature. M. Camil St-Hilaire manifeste son intérêt et est élu sans opposition pour un mandat de deux ans.  
La présidente souhaite également pourvoir le poste de substitut. Celui-ci sera proposé aux personnes ayant manifesté leur intérêt avant la rencontre, mais absentes lors de celle-ci.
- c. Transmission à la Ville – Recommandation d'entériner les nominations :** Il est proposé par Mme Fanny Gervais de recommander au conseil municipal :
- d'entériner l'élection sans opposition de M. Camil St-Hilaire à titre de conseiller de quartier pour un mandat de deux ans;
  - de renouveler le mandat de Mme Fanny Gervais, M. Richard Thouin, de M. Michel Plouffe et de M. Régis Côté pour une période de deux ans.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**  
**RÉSOLUTION LBC2026-05-03**

**5. Échanges avec invité****a) Présence du patrouilleur Vincent Pichette – 19 h 30**

Le patrouilleur Vincent Pichette assure la surveillance du quartier 7 en partage avec le district 2. La présidente du conseil de quartier joue un rôle de liaison entre la Sûreté du Québec (SQ) et les citoyens. Une journée par mois est dédiée au traitement des questions soulevées dans le district.

**Problèmes fréquemment rencontrés dans le quartier :**

- Vitesse des scooters à moteur modifié et bruit dérangeant
- Vitesse des vélos à moteurs électriques sur les pistes cyclables et dans les rues
- Vitesse des automobiles sur le chemin Baie-Carrière
- Vandalisme à l'hôtel de ville (cas isolé)
- Motocross – Les limites de vitesse en forêt devaient être fixées. Une validation auprès du SSPA est à effectuer afin de déterminer si des pancartes de sensibilisation aux règlements pourraient être installées.



## Propositions :

- Planifier une journée de contrôle des motocross à la forêt récréative.
- Monter un plan d'action entre la CCSOB et la Sûreté du Québec concernant les scooters, en s'inspirant d'une campagne similaire à celle menée pour les autobus scolaires. Un policier est actuellement attribué aux écoles; l'agent Pichette vérifiera si celui-ci pourrait également intervenir dans cette situation.
- Une demande a été formulée concernant l'installation de panneaux indiquant le kilométrage le long de la piste cyclable, s'adressant aux cyclistes de vélos à moteur électrique.

## Autres sujets abordés :

- **Stationnement des bateaux, des remorques et des roulottes dans les rues :** Des membres de l'assistance ont soulevé que cette pratique peut être inconfortable et représenter un danger en raison du manque de visibilité occasionné. Une vérification du règlement municipal est demandée, notamment pour préciser la durée maximale de stationnement permise pour les roulottes.
- **Signalement citoyen :** Les citoyens souhaitant signaler des problèmes ou proposer des idées de capsules d'information peuvent le faire par courriel ou en passant par la présidente du conseil de quartier.
- **Patrouille de soir :** Mme Elliott Morneau a exprimé le souhait de réaliser une patrouille en soirée afin de prendre le pouls du quartier. Cette demande sera adressée.
- **Capsules vidéo de la SQ :** Une demande a été formulée afin que les capsules de la Sûreté du Québec soient diffusées sur la page Facebook de la Ville.
- **Responsabilités partagées :** Une discussion a eu lieu concernant la répartition des responsabilités entre la Ville de Val-d'Or et la Sûreté du Québec.
- **Itinérance :** Les nouvelles mesures mises en place par la Ville pour contrer l'itinérance ont été discutées. Pour en savoir plus, visualisez le dévoilement du [Plan 2026 pour un climat sécuritaire au centre-ville](#).

## 6. Mises à jour de dossiers antérieurs :

- À côté du Boréal :** Accès Patrimo procédera à la construction de 110 logements abordables dans ce secteur, à des loyers inférieurs à 1 000 \$.
- Ancien Rona :** Des logements intermédiaires sont actuellement en construction sur ce site. Les loyers, légèrement plus élevés que les logements abordables, seront établis en fonction des revenus des locataires.
- Nouveau quartier en arrière de la rue Morissette :** Il a été décidé que les immeubles à logements qui y seront construits ne dépasseront pas deux étages. Il faut toutefois s'assurer que les infrastructures en eau et égouts pourront supporter le projet de développement avant tout.



- d. Prévention des feux de forêt :** La SOPFEU a élaboré un plan de prévention des feux de forêt pour le secteur. Ce plan explique la présence des rubans installés un peu partout dans les forêts du quartier.
- e. Boulevard Forest - rues Dupuis et Dorion :** Le CCSRM est actuellement en phase d'évaluation pour ce dossier. Des propositions concrètes seront demandées lors de la prochaine rencontre. Parmi les pistes envisagées :
- Installation d'une ligne blanche à la traverse de la rue Dorion afin d'améliorer le sentiment de sécurité des piétons.
- f. Intersection des Pins - rue Belmont :** Un aménagement transitoire est prévu à cette intersection afin d'empêcher les sorties sur le boulevard des Pins. La rue Belmont deviendra à sens unique. La date d'installation n'a pas encore été confirmée, mais elle est prévue au cours des prochaines semaines.  
Une consultation publique sera tenue par la suite afin de recueillir les impressions des citoyens quant à cet aménagement.
- g. SPCA :** Le manque de ressources demeure la réponse habituelle aux questions soulevées concernant la SPCA. L'organisme a été mis au défi d'améliorer sa structure et d'obtenir davantage de ressources.  
À la demande de Mme Gervais, la présidente a transmis le rapport des discussions de la rencontre de juillet dernier entre la Ville et la SPCA.
- h. Transport en commun :** Le dossier du transport en commun sera relancé à l'automne, en vue d'une demande de subvention. D'autres solutions de financement sont également à l'étude pour ce projet évalué à un million de dollars.
- i. Forêt récréative :** En période d'achalandage, la suggestion d'un système d'enregistrement électronique a retenu l'attention du SSPA. Les coûts liés à cette mesure seront évalués.  
En parallèle, un sondage général portant sur la forêt récréative a été lancé le 15 avril afin de mesurer la satisfaction des citoyens à la suite de la saison hivernale. Les résultats sont attendus prochainement.
- 7. Projet de quartier :** La présidente a besoin de clarifier le fonctionnement des budgets de quartier. Elle reviendra avec de l'information. Elle demande de lui amener des idées de projet lors de la prochaine rencontre.

## 8. Sujets divers

Aucune intervention.



**9. Questions et interventions du public**

- a. Balayage des rues :** Un citoyen a soulevé la possibilité d’informer les résidents des horaires de balayage des rues au moyen d’une application mobile, dans un souci d’efficacité et d’adoption des nouvelles technologies.
- b. Logements sociaux – Office municipal d’habitation (OMH):** L’OMH, organisme à but non lucratif, a connu des difficultés opérationnelles en raison d’une absence de direction générale. Cela a entraîné des délais dans le traitement des demandes de logement. Il a été suggéré d’assister aux assemblées générales annuelles (AGA) de l’organisme au besoin, afin de demeurer informés de la situation.
- c. Chemin Baie-Carrière :** Une proposition a été faite d’appliquer un gravier compactable sur le chemin Baie-Carrière, dans le tronçon situé approximativement entre les bornes kilométriques 9 et 12 (environ 10 km). Toutefois, la réfection de ce chemin ne figure pas parmi les priorités inscrites au Programme triennal d’immobilisations (PTI).

**Suites prévues :**

- Idée citoyenne : Vérifier si une mine de la région pourrait fournir de la roc traitée pour la réfection du chemin.
- La présidente contactera le service des travaux publics pour s’informer des possibilités pour corriger la situation.

**10. Date de la prochaine assemblée**

La prochaine rencontre du conseil de quartier aura lieu le mercredi 30 septembre 2026, à la Salle du conseil de l’hôtel de ville de Val-d’Or.

**11. Levée de l’assemblée**

L’ordre du jour étant épuisé, il est proposé par M. Richard Thouin de lever la séance. Il est 21 h 22.

ADOPTÉ À L’UNANIMITÉ

**RÉSOLUTION LBC2026-05-04**

---

*CHANTAL GAIGNARD*  
SECRÉTAIRE D’ASSEMBLÉE

